

FACTEUR DE CIEL

RÉSIDENCES D'ÉCRITURE, DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

L'association Facteur de ciel est une association qui développe et soutient la création artistique en travaillant à la rendre accessible au plus grand nombre.

Aujourd'hui installée au cœur de la ville de Grasse, dans une ancienne usine de parfumerie, elle bénéficie de plusieurs espaces qui lui permettent de mener à bien la plupart de ses actions : les résidences d'écriture, de recherche et de création, les projections de films, les réalisations de films avec les habitant.e.s du Pays de Grasse, les ateliers d'arpentage de textes et de critique de films ouverts à toutes et à tous, les événements publics *À ciel ouvert* : expositions, concerts, lectures, projections de films.

L'association Facteur de ciel organise des résidences d'écriture, de recherche et de création sur appel à candidature.

Ces résidences sont ouvertes à des artistes plasticien.nes, des cinéastes, des auteur.e.s, des chorégraphes, des metteur.se.s en scène, des philosophes, des chercheur.se.s, des éditeur.rice.s nationaux et internationaux. L'idée est avant tout d'offrir du temps et un espace pour la recherche, l'expérimentation, la pensée.

Il n'y a pas de thématique imposée, le ou la résidente pourra nous faire part de ses besoins (mise en relation avec des personnes sur place, recherche d'un lieu spécifique, intervention urbaine, collaboration...)

Une restitution publique est envisagée lors de la journée *À ciel ouvert* que nous organisons chaque année. Il s'agit de montrer le travail en cours, sans nécessité de « produire » une forme aboutie mais plutôt de partager l'endroit de la recherche à ce moment du travail.



PÉRIODE

Les résidences ont lieu entre avril et juin.

DURÉE

Les durées sont variables, déterminées par les nécessités artistiques et les conditions économiques, que nous étudions avec chaque personne. Nous demandons cependant une durée de présence minimale de deux semaines et recommandons une présence d'un mois.

ESPACES

Nous disposons de plusieurs espaces de travail au sein de l'usine : un atelier de 150 m² (non chauffé) avec un espace de travail attenant de 30m² chauffé, une salle de réunion, une salle de projection, l'ancien réservoir d'eau (un cylindre en béton de 5m de diamètre par 5m de haut) certains espaces extérieurs peuvent également être utilisés.

OUTILS

Des outils seront mis à disposition selon les besoins (outils d'atelier bois, presse pour gravure, four à céramique, traceur photo grand format, matériel audiovisuel et photographique).

LOGEMENT

Le ou la résident.e sera log.e sur toute la période dans un appartement indépendant sur le site de l'usine.

BOURSE

Une bourse de 2000 euros sera attribuée.

Cette bourse pourra couvrir les droits d'auteur.e.s, les frais de production ou autres frais de déplacement, de repas etc...

La répartition sera discutée avec le ou la résident.e en fonction de ses nécessités.

SAINT-AUBAN

Nous proposons également des résidences à Saint-Auban, une petite commune située à une heure de Grasse dans la montagne. Nous accueillons le ou la résident.e dans une maison de village, il n'y a pas d'atelier. Les conditions financières sont les mêmes (bourse de 2000 euros). Un véhicule est fortement recommandé.

Dans le cas d'une résidence à Saint-Auban, un temps d'échange à Grasse avec le ou la résident.e sera organisé (sous forme de repas, de discussion ouverte au public ou autre proposition).

DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : 20 novembre 2023

Les dossiers doivent être envoyés par mail ou par wetransfer / swisstransfer et doivent contenir une note d'intention expliquant les raisons motivant la candidature ainsi qu'un dossier artistique en pdf et une biographie.

Adresse pour l'envoi des dossiers : contact@facteurdeciel.com

RÉSULTATS : 15 décembre 2023